

2R TPS

SAS au capital de 105 900 Euros
Siège social : 4 Avenue Valquiou - 93290 Tremblay-en-France
R.C.S. de Bobigny : 909087686

Procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire du 6 décembre 2024

Le 06/12/2024,

Les actionnaires de la société 2R TPS, SAS au capital de 105 900 Euros, dont le siège social est situé au 4 Avenue Valquiou 93290 Tremblay- en-France, ont pris les décisions suivantes :

Sont présents :

Madame Rim FOURCADE née MCHIOUER

Née le 02/01/1982 à BERKANE (Maroc), de nationalité Française demeurant au 70 Rue Etienne Dolet - 93380 PIERREFITTE SUR SEINE.

Agissant en sa qualité de présidente et actionnaire.

Madame Ikram MCHIOUER

Née le 08/04/1987 à BERKANE (Maroc), de nationalité Marocaine demeurant Avenue Mohamed 6 Résidence les Iris, Villa 16, tranche 3 El Menzeh - 12123 TEMARA (MAROC).

Agissant en sa qualité d'actionnaire.

Monsieur MENY Stéphane

Né le 10/05/1981 à 93150 Le Blanc-Mesnil (France), de nationalité Française Demeurant au 30 Chemin de Beauvais - 77410 Charny.

Agissant en sa qualité d'actionnaire et de futur président.

L'assemblée est présidée par Madame Rim FOURCADE née MCHIOUER, présidente et actionnaire, la présidente met à la disposition de l'assemblée :

1. Les statuts de la société
2. Le texte de résolution soumis à l'assemblée

La présidente indique que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. La nomination du nouveau président
2. Engagement administratif

Personne ne demandant plus la parole, la présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

Première résolution

La nomination du nouveau président :

Monsieur MENY Stéphane Né le 10/05/1981 à Le Blanc-Mesnil (93 France), de nationalité Française Demeurant au 30 Chemin de Beauvais - 77410 Charny est nommé président de la SAS 2R TPS en remplacement de Madame Rim FOURCADE née MCHIOUER, présidente démissionnaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Les statuts seront modifiés en conséquence et les formalités réalisées auprès des organismes compétents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant plus la parole, la présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé procès-verbal, qui après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Madame Rim FOURCADE née MCHIOUER

A handwritten signature in blue ink, featuring a large, stylized 'R' followed by a horizontal stroke and a small loop.

Madame Ikram MCHIOUER

A handwritten signature in blue ink, consisting of a horizontal stroke with a small loop underneath.

Monsieur MENY Stéphane

A handwritten signature in blue ink, consisting of a vertical stroke with a small loop at the top.